



Compte-rendu Conseil communautaire du 29 septembre 2021

Présents : Jean-Claude TRAMESEL / Valérie GARET / Michèle LEPAUL / Anthony MARIE / Henri DE MALLIARD / Marguerite COURTOY / Marc DOILLON / Véronique HUMBLLOT / Ghislain JACQUEY / Denis FOURRIER / Daniel VINEY / Anne LEONARD / Christian CHASSARD / Didier BAERT / Martine GRILLOT / Benoît MIEGE / Christiane OUDOT / Alain GRILLOT / Christiane GROSJEAN / Corinne THIERY / Benjamin ROULEAU / Bernard ROGER / Jean-Louis GRANDHAIE / Patrick LAURENT / Pascal SIMONIN / Jean-Daniel GEROME / / Daniel CLAUDEL / Luis DA SILVA / Bernard GAUTHIER / Marie-Jeanne MOUGIN / Michel DESIRE / Bernard GALMICHE / Pascal BIGE / Thierry BORDOT / Noëlle GRANDJEAN Hervé LEROY / / Rachida LAOUFI-SABER / Jean JOAQUIM / Jacinthe NAIDET / Thierry BELLONCLE / Sabine LARUE / Claude RAGUE / Bruno MACHARD

Absents : Philippe LABACHE / Antonin SIMOES / Francis DESCHASEAUX / Paul NIGAY / Patricia AUBRY / Aurélien GRAS / Michel RICHARD / Alain ROBERT

Titulaires ayant donné une procuration : Francis THIEBAUT (à Jean-Claude TRAMESEL) / Sylvain PETITGENET (à Jean-Daniel GEROME) / Véronique GRANDJEAN (à Christian CHASSARD)

Excusés : Michel BORDOT / Michel DELAITRE / Jean-Luc BRULE / Thierry COUSIN / Jean-Pierre ARGENTON / Alan RUAUX / Mélanie RUAUX

Suppléants remplaçant les titulaires absents : Isabelle BOUDINOT (remplaçant Nicolas CHOUX) / Bruno MOUTON (remplaçant Claude FOURNIER)

Ont participé : Patrick CANNET / Alice GRANDJEAN / M-Alyette JACQUES

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Daniel VINEY a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte rendu de la séance en date du 07/07/2021

Le compte-rendu est approuvé.

AFFAIRES GENERALES

1. Installation des conseillers communautaires et nomination dans les commissions communautaires et groupes de travail

Il est proposé de nommer Madame Josiane KIRSCH, suppléante nouvellement installée pour la commune de Selles :

- au sein de la commission communautaire « Enfance-jeunesse et action sociale »
- et du groupe de travail « Bois ».

VOTES : 48

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité cette candidature.

2. Budget général – Décision modificative n°2 - AJOURNEE

3. CLECT – Présentation du rapport

M. le Président présente le rapport de la CLECT, rappelle le calendrier et la procédure relative à l'approbation du rapport de CLECT puis des attributions de compensation.

M. GRILLOT précise la méthode de travail suivie (appui juridique et financier du Cabinet KPMG, cadre validé par les services de l'Etat, etc.) afin de proposer une redistribution dynamique des recettes fiscales.

Suite à la question de Mme LEPAUL, M. le Président précise les modalités de détermination du critère de centralité.

M. le Président remercie MM. GRILLOT et JACQUEY ainsi que les services pour leur investissement.

VOTES : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire prend acte du rapport de CLECT du 13/09/2021.

4. Règlement intérieur – Modifications

Suivant l'avis du Bureau du 08/09/2021, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur.

VOTES : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les modifications apportées au règlement intérieur.

5. Règlement du temps de travail et instauration des cycles de travail

Suite à la question de Mme LEPAUL, M. le Président précise l'organisation des cycles 1 et 2.

Suivant l'avis du Bureau du 08/09/2021, il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver le règlement du temps de travail,
- De décider d'instaurer les cycles de travail présentés,
- D'autoriser M. le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTES : 48 Pour : 47 Contre : 0 Abstention : 1

Le Conseil approuve à l'unanimité des suffrages exprimés le règlement du temps de travail.

6. RIFSEEP - Complément

Suivant l'avis du Bureau du 08/09/2021, il est proposé au Conseil communautaire de valider l'intégration des cadres d'emplois des auxiliaires de puériculture et des auxiliaires de soins.

VOTES : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le complément apporté au RIFSEEP.

7. Tableau des effectifs

Suivant l'avis favorable du Bureau du 08/09/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- De créer un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe à temps complet,
- De supprimer les postes énumérés en annexe.

VOTES : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs.

ECONOMIE

8. Lab'Haut Comtois – Règlement intérieur et tarifs

Suivant l'avis favorable du Bureau du 22/09/2021, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- De fixer un règlement définissant les conditions d'accès au « Lab'Haut Comtois » ;
- D'adopter les tarifs et conditions d'utilisation des matériels.

VOTES : 48

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Le Conseil communautaire approuve à l'unanimité le règlement intérieur et les tarifs du Lab'Haut Comtois.

9. CD70 – Convention de partenariat relative à l'inclusion numérique

Suivant l'avis favorable du Bureau du 22/09/2021, il est proposé au Conseil communautaire :

- D'autoriser M. le Président à signer la convention de partenariat relative à l'inclusion numérique avec la Département de la Haute-Saône ;
- De désigner M. Bruno MACHARD au comité de pilotage.

VOTES : 48

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Cette proposition est validée à l'unanimité.

10. Cession – ZA Combeauté – Parcelle n°ZI 84

Suivant l'avis favorable du Bureau du 22/09/2021, il est proposé au Conseil communautaire :

- d'approuver la cession de la parcelle ZI 84 ;
- d'autoriser M. le Président à entreprendre toutes les démarches et à signer tous les documents relatifs à cette cession.

VOTES : 48

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

La cession est approuvée à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11. Convention d'adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain »

La commune de Saint-Loup sur Semouse a été retenue parmi 14 communes de la Haute-Saône dans le cadre du programme « Petites Villes de demain ». Une convention doit être signée avec les partenaires que sont la CCHC et l'Etat.

M. le Président rappelle que, « durant une première période de 18 mois, un projet de territoire intégrant une stratégie urbaine et économique de revitalisation de la commune de St-Loup-sur-Semouse devra être adopté. Les outils à développer (ORT multisites...) pourront bénéficier à d'autres communes ».

M. MIEGE précise que le projet de convention a été amendé afin qu'il intègre le pôle d'attractivité défini dans l'armature urbaine de la Haute-Comté.

A la question de M. DOILLON, M. BORDOT relève : « c'est celui qui paie qui recrute ».

Mmes OUDOT et GROSJEAN s'interrogent sur l'implication de la CCHC en terme financier. M. le Président précise que cela dépendra du contenu du projet de revitalisation et des compétences respectives des collectivités.

Suivant l'avis favorable du Bureau du 05 mai dernier, il est proposé au Conseil communautaire d'approuver le projet de convention et d'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTES : 48 Pour : 46 Contre : 0 Abstentions : 2

La convention d'adhésion est approuvée à l'unanimité des suffrages exprimés.

12. Motion de soutien aux communes forestières de France

Suivant l'avis favorable du Bureau du 08/09/2021, il est proposé au Conseil communautaire :

- De demander le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF ;
- De demander la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 ;
- De solliciter de l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises ;
- De solliciter un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face ;
- D'autoriser le Président à signer tout document afférent.

VOTES : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

La motion est approuvée à l'unanimité.

TECHNIQUE

13. Instauration de la taxe GEMAPI

Depuis le 01/01/2018, la CCHC est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations.

M. le Président présente le tableau de simulation créé en lien avec les services de la DGFiP.

M. DOILLON interroge sur l'existence d'une programmation de travaux pour le mandat.

M. le Président et M. GRILLOT rappellent le travail de la commission engagé depuis plusieurs mois (programmation de travaux, simulations de taux, etc.) « Chaque année au moment du budget, le conseil validera le programme de travaux et le montant de la taxe à prélever ».

M. JACQUEY relève que l'instauration de la taxe permet de développer une politique volontariste.

M. ROGER note l'approche équitable de la taxe : « tout le monde paie ».

VOTES : 48 Pour : 47 Contre : 1 Abstention : 0

Suivant les avis favorables de la commission GEMAPI du 24 juin et du Bureau du 8 septembre, le conseil communautaire valide l'instauration de la taxe GEMAPI au 01/01/2022 à la majorité.

14. Etude relative au transfert des compétences assainissement collectif, adduction en eau potable, gestion des eaux pluviales urbaines et défense extérieure contre les incendies : Affermissement des tranches optionnelles 3, 4, 7 et 10

Suivant l'avis favorable du Bureau du 22/09/2021, il est proposé au Conseil communautaire :

- D'affermir les tranches optionnelles n°3, 4, 7 et 10 pour un montant total de 38 600 € HT ;
- D'autoriser M. le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

VOTES : 48 Pour : 48 Contre : 0 Abstention : 0

La proposition est adoptée à l'unanimité.

15. Projet d'extension du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Lanterne : désignation des membres du COPIIL

Suivant l'avis favorable du Bureau du 22/09/2021, il est proposé au Conseil communautaire de désigner Madame Valérie GARET et Monsieur Anthony MARIE.

VOTES : 48

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Madame Valérie GARET et Monsieur Anthony MARIE sont désignés à l'unanimité.

ENFANCE-JEUNESSE ACTION SOCIALE

16. Choix du mode de gestion des accueils collectifs de mineurs

M. le Président donne lecture du rapport présentant les différents modes de gestion, les caractéristiques des prestations à assurer et l'économie générale du projet.

VOTES : 48

Pour : 47

Contre : 0

Abstention : 1

A l'issue de la présentation du rapport, le conseil communautaire se prononce à l'unanimité des suffrages exprimés en faveur de la concession pour la gestion des accueils collectifs de mineurs.

CULTURE

17. Convention Territoriale de Développement Culturel et d'Education Artistique et Culturelle

Suivant les avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil communautaire d'autoriser M. le Président à signer les conventions et tout document relatif à ce dossier.

VOTES : 48

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Mme LEPAUL interroge sur l'état d'avancement de la réflexion autour de l'extension du tarif spécifique REOM aux adolescents rencontrant des problèmes médicaux similaires. La question a été transmise au SICTOM.

M. DOILLON s'interroge sur le déploiement opérationnel de la fibre sur St-Loup et Corbenay.

M. BORDOT rappelle le délai de 3 mois entre l'ouverture du réseau et la mise en service ; « ces informations ont été présentées à la webconférence organisée par Haute-Saône numérique ».

M. le Président partagera le lien à l'ensemble des conseillers.

M. TRAMESEL précise que le réseau devrait être opérationnel en 2023.

Fin de la réunion à 22h25